

GALICA



© Site Gallica

Titre

Gallica

Support

Ressource Internet

Type de document

Banque de données

Source du droit

Législation

Législation - Doctrine

Domaines du droit

Droit public

Généralités du droit

Droit économique

Droit international et européen

Droit privé

Histoire du droit

Contenu

Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Elle couvre tous les domaines de la connaissance. Elle contient en particulier un fonds important en droit, issu des collections de cette bibliothèque ainsi que de bibliothèques partenaires :

- ouvrages : plus de 29 000 ouvrages, du 15e au 21e siècle

- revues : plus de 400 revues

Pour obtenir la liste des principales revues disponibles en droit, consulter la fiche pédagogique Jurisguide consacrée à [Gallica](#) :

Gallica propose une collection intitulée les **Essentiels du Droit**. Il s'agit d'oeuvres fondamentales de la culture juridique européenne dont dispose le fonds patrimonial de la BnF. Elles ont été numérisées et sont désormais accessibles sur Gallica. Le corpus est structuré par types de sources du droit : sources législatives et réglementaires, jurisprudence, doctrine, sources du droit coutumier et du droit local. Les pages consacrées à la doctrine et aux sources du droit coutumier sont en construction.

Les documents sont numérisés :

- soit en mode image (on ne peut alors pas effectuer une recherche en texte intégral sur le document mais le document "papier" est reproduit fidèlement) ;
- soit en format texte (la recherche en texte intégral est possible mais on perd toute la mise en page) ;
- mais le plus souvent les deux sont combinés.

Afin de moderniser la navigation dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires, une refonte graphique a été menée et mise en production le 7 janvier 2025.

Celle-ci concerne la page d'accueil et les pages de médiation. L'accès aux collections numérisées reste identique mais la recherche est mieux mise en avant.

Clefs d'utilisation

- La recherche dans Gallica :

Pour accéder au fonds juridique dans son ensemble :

- La recherche est mieux mise en avant dès la page d'accueil avec un grand champ de saisie. Prenez le temps de saisir les lettres l'une après l'autre car Gallica vous suggère des auteurs ou des documents au fur et à mesure de votre saisie. Si l'une de ces suggestions correspond à vos attentes, vous pouvez y accéder d'un simple clic de souris.

Ainsi en tapant le mot "droit", Gallica vous ouvre directement une page avec les différents liens principaux vers les documents relatifs au droit français : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Code civil, Journal officiel, revues de droit, etc. .

Pour une recherche sur un sujet précis en droit :

- effectuez votre recherche en "recherche avancée" en indiquant le sujet par un ou plusieurs mots clés. Indiquez où vous voulez trouver ce terme : dans le "titre" du document, dans le champ "sujet" de la notice, dans le "texte" du document...
- sélectionnez éventuellement le type de document que vous souhaitez obtenir : "presse et revues" ou "livre"
- cochez "Économie et société" comme thème
- lancez la recherche
- dans la liste des résultats (colonne à gauche, rubrique "thème") : cochez "droit".

Les résultats sont classés par pertinence. Possibilité de modifier le classement par auteur, titre, date d'édition (croissante ou décroissante), la qualité du mode texte ou la date de mise en ligne.

Il est possible ensuite d'affiner sa recherche selon le type de document, l'auteur, la date d'édition, la langue.

Pour une recherche dans les Essentiels du Droit :

- Depuis la page d'accueil de Gallica, allez dans l'onglet "Par thématiques" et sélectionnez "Droit, économie, politique". Les **Essentiels du Droit** apparaissent, le contenu de la rubrique est disponible sur une page menu. Cliquer sur le lien désiré pour accéder à la page souhaitée (législation et réglementation, jurisprudence, Droit coutumier et local, Doctrine, Droits des femmes...).

- Les Essentiels du Droit proposent plusieurs possibilités de navigation: par sources législatives, par sources jurisprudentielles, par sources doctrinales, par auteurs de doctrine... Cliquez sur la source souhaitée, une arborescence apparaît. Pour les sources doctrinales, les références sont classées par matière (Histoire du Droit, Théorie du Droit, Droit civil, Droit commercial, Droit pénal, Droit international privé, Droit international public, Droit constitutionnel, Droit administratif...). Les auteurs de doctrine sont classés par ordre alphabétique.

- En cliquant sur la référence, l'ensemble des œuvres de l'auteur ou de la matière choisie apparaissent. Cliquer sur le titre souhaité pour accéder à la version numérisée.

Pour une recherche par référence :

- livre : indiquez le titre exact entre guillemets, en recherche avancée. Si vous n'avez pas de résultat, enlevez les guillemets.

- revue : indiquez le titre exact de la revue en recherche avancée et restreignez votre recherche à "Presse et revues" en type de document. Puis cliquez sur "Voir tous les numéros" pour obtenir le numéro qui vous intéresse.

- La recherche avancée peut combiner plusieurs critères tels que l'année d'édition, le mode de lecture (mode texte ou version ePub), la langue, type de document, la collection numérique, le thème, la bibliothèque, le site de

consultation des documents numériques, la date de mise en ligne et le mode d'accès.

Pour une recherche simple (dans toute la base Gallica) :

Le moteur de recherche en haut de l'écran suggère des auteurs ou des documents dès que l'on entre les trois premières lettres d'un terme. La recherche simple s'effectue dans tous les fonds Gallica. Elle peut être limitée à un type de documents (livres, manuscrits, cartes, images, presse et revues, enregistrements sonores et partitions).

- L'affichage des résultats :

Chaque résultat affiche la première de couverture en mode image. Il indique aussi le titre de l'ouvrage, l'année de publication, un très bref extrait et le mode d'accessibilité du document (image, texte ou vocal). Une icône "informations détaillées" permet d'avoir accès à l'intégralité de la notice de l'ouvrage.

Sur certains documents, principalement les revues ou les recueils, un lien permet d'accéder à tous les volumes du même ensemble éditorial.

- En cliquant sur le document, selon les cas, il est en mode image, texte ou vocal. Le document peut être consulté de différentes manières : en version feuilletable sur plein écran, défilement vertical, mosaïque, normal, en zoom et en vocal. La version feuilletable se consulte comme la version papier : cliquer sur les flèches à droite et à gauche pour naviguer entre les pages.

- Sur certains documents, il est possible de naviguer dans le document depuis la table des matières.

- Une recherche à l'intérieur du document est disponible avec l'icône loupe.

- A partir du document, il est possible de le télécharger ou de l'imprimer. Il est possible de conserver le document dans un compte personnel Gallica, de marquer certaines pages, de l'envoyer par mail ou encore de le partager sur les réseaux sociaux.

- Gallica permet aussi de procéder à des commandes de réimpression du document. Il est possible de signaler des erreurs ou des anomalies dans le référencement du document en passant par "Signalement d'anomalie".

- L'onglet "Aide" reste disponible tout au long de la consultation du document afin de faciliter la navigation.

Notes

Une présentation et une aide très complètes sont proposées sur le site : voir lien 3 ci-dessous.

Liens

<http://gallica.bnf.fr/>

[Gallica : revues de Droit - Jurisguide](#)

Fiche réalisée par : Isabelle FRUCTUS (BIU CUJAS), le 31/08/2012

Mise à jour : Stéphane DOUSSIN (BUEM Sorbonne Paris Nord), le 16/06/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).